

Ho ! Ho ! Ho ! Voici la newsletter de décembre ! Une avalanche d'informations et plein de cadeaux avant les fêtes !

Avec la chute brutale des températures ces derniers jours, Place au Vélo vous adresse une newsletter de décembre riche en actualités et évènements puisque la **vélo-parade** approche ! **Notez bien dans vos agendas le point de rendez-vous, place de la Bilange, et la date vendredi 5 décembre 2025 à 18h30...**

Les résultats du baromètre vélo 2025 sont riches d'informations et d'enseignements, en particulier dans la perspective des prochaines élections municipales ! Cette année, un plus grand nombre de communes de l'agglomération saumuroise apparaît dans le baromètre ; nous vous livrons notre analyse.

Le projet d'aménagement des cales de Loire fait l'objet d'une consultation du public du 23 septembre au 23 décembre 2025. **Nous vous invitons à consulter le dossier et surtout à vous exprimer** pour exiger du projet qu'il intègre davantage les mobilités douces et, en particulier, fasse véritablement place au vélo.

Géovélo évolue on vous dit tout dans ce numéro... sans oublier un petit test ludique pour les cyclo-geek.

Vélo-parade « Cyclistes brillez »

Il est temps de parader avec nos plus belles montures dans Saumur. **Parader, oui, mais parader avec l'éclairage qu'il faut !** Dress Code : De la lumière et des paillettes ! Décorez vos vélos, rassemblez vos lampes, lampions, guirlandes, vêtements et objets fluo.



La parade s'inscrit dans le cadre de l'évènement national « **Cyclistes, Brillez** » organisé par la Fédération des Usagers de la Bicyclette (FUB) pour sensibiliser les cyclistes sur l'importance d'un bon éclairage. **Alors prêt-e-s pour les 8 km de ballade nocturne? On se retrouve place de la Bilange, vendredi 5 décembre 2025 à 18h30.**

Pour plus d'information et prendre connaissance du parcours :
<https://placeauveloensaumurois.fr/2025/11/14/velo-parade-lumineuse-2025/>

Pour rejoindre et diffuser l'évènement Fb, c'est par ici :
<https://www.facebook.com/events/830674363028635>

Pour suivre le déplacement de la parade si vous nous rejoignez en cours de route , on vous invite à télécharger l'application **Critical Maps** (sur App Store, Playstore ou Fdroid) ; vous pourrez géolocaliser le groupe en temps réel et y importer la trace gps du parcours.



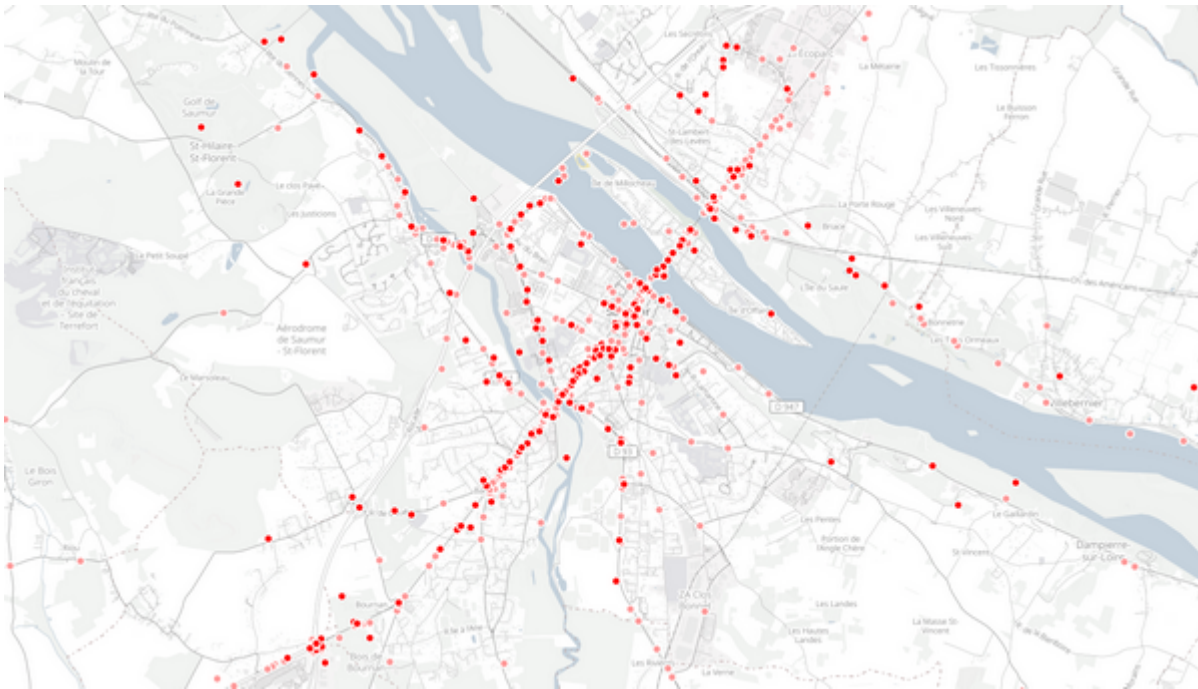
Les résultats du baromètre vélo 2025 dévoilés

Pour son édition 2025, le baromètre vélo s'honore d'un nombre record de participant·es. 334 000 réponses ont été enregistrées à cette grande enquête citoyenne de la Fédération des Usagers de la Bicyclette (FUB) contre 221 000 en 2021.** Point notable, la participation des cyclistes au féminin fait un bon spectaculaire avec 19 % de répondantes en plus. Les répondant·e-s s'estiment cyclistes confirmés à 61 % et 72 % et ont entre 18 et 65 ans. Ces cyclistes sont effectivement réguliers puisque 73 % indiquent faire du vélo chaque jour ou presque.

Qu'en est-il dans l'agglomération de Saumur-Val-de-Loire ? La hausse de la participation se lit également sur le territoire puisque figurent désormais dans le baromètre plusieurs communes dites « de centralité » (Doué-en-Anjou, Montreuil-Bellay, Gennes-Val-de-Loire), ainsi que des petites villes (Vivy) et même des villages (Vaudelnay et Vernoi-le-Fourrier). Rappelons que le seuil pour apparaître dans le baromètre est fixé à 50 contributions pour les communes de plus de 5000 habitant·e-s et 30 pour celles ayant une population inférieure. L'introduction de petites communes dans l'édition 2025 est une bonne nouvelle, car c'est le signe que le vélo et les mobilités douces mobilisent au-delà des zones urbaines.

En matière de participation, Saumur fait exception puisque 150 réponses ont été collectées en 2025, contre 209 en 2021. Cette participation plus modeste peut-elle être liée à une perception plus favorable de la cyclabilité saumuroise ?

Au demeurant, dans la commune chef-lieu, l'appréciation était « Moyennement favorable » en 2021, elle est désormais « Plutôt favorable » en 2025. Il y a effectivement lieu de se réjouir des aménagements réalisés depuis le précédent baromètre de 2021 (dont les rues de Rouen et Gambetta). **Mais ces améliorations notables ne sauraient masquer l'absence d'évolution significative sur les axes structurants de l'hyper-centre.** Ainsi, sur la cartographie du baromètre, les points en rouge qui signalent les sites à améliorer en priorité, couvrent la presque totalité du boulevard Delessert ainsi que le grand axe depuis la place de la Résistance (à proximité de la gare Saumur-Rive-Droite), jusqu'à la rue du Pont-Fouchard et toute la traversée de Bagneux. Sur ces axes, les contributeurs ont signalés la dangerosité des intersections et ronds-points.



À Saumur, comme dans toutes les villes dites « de centralité », il ressort que les zones résidentielles apparaissent relativement sûres pour les cyclistes, lequel·les se sentent en insécurité dès qu'ils doivent emprunter les grands axes très circulants. C'est tout l'enjeu de la définition d'un plan de circulation global favorable aux mobilités douces.

Enfin, à Saumur comme dans les autres communes de l'agglomération, il ressort le nombre très insuffisant de stationnements sécurisés, à proximité des commerces.

Gageons que les candidat·es aux élections municipales de mars prochains prennent bien connaissance des conclusions de ce baromètre et en tirent les conclusions qui s'imposent !

Pour explorer dans le détail la cartographie et les résultats du baromètre 2025 : <https://www.barometre-velo.fr/2025/> ou notre carte personnalisée [sur Umap](#)

Aménagement des cales de Loire :

Exprimez-vous pour qu'une plus grande place soit faite au vélo !

Le projet d'aménagement des cales de Loire fait l'objet d'une consultation du public du 23 septembre **jusqu'au 23 décembre 2025**. Cette consultation est organisée afin de permettre à chacun de s'informer et de contribuer. La prochaine permanence du commissaire enquêteur est prévue le mardi 9 décembre de 14h00 à 17h00, salle Cocasserie 1, rue Bonnemère. Une réunion publique de clôture est prévue le mardi 16 décembre à 19h00, salle Martineau à Saint-Lambert-des-Levées.

Selon la ville de Saumur, le réaménagement des quais et de la place Kléber, sur près de 4 hectares entre les cales Carnot et Mayaud, répond à plusieurs objectifs : • redonner toute sa place à la Loire dans la vie urbaine ; • créer une promenade piétonne accessible à tous ; • sécuriser et apaiser la circulation sur la place Kléber ; • valoriser le patrimoine classé à l'UNESCO ; • offrir de nouveaux espaces verts et belvédères sur le fleuve.

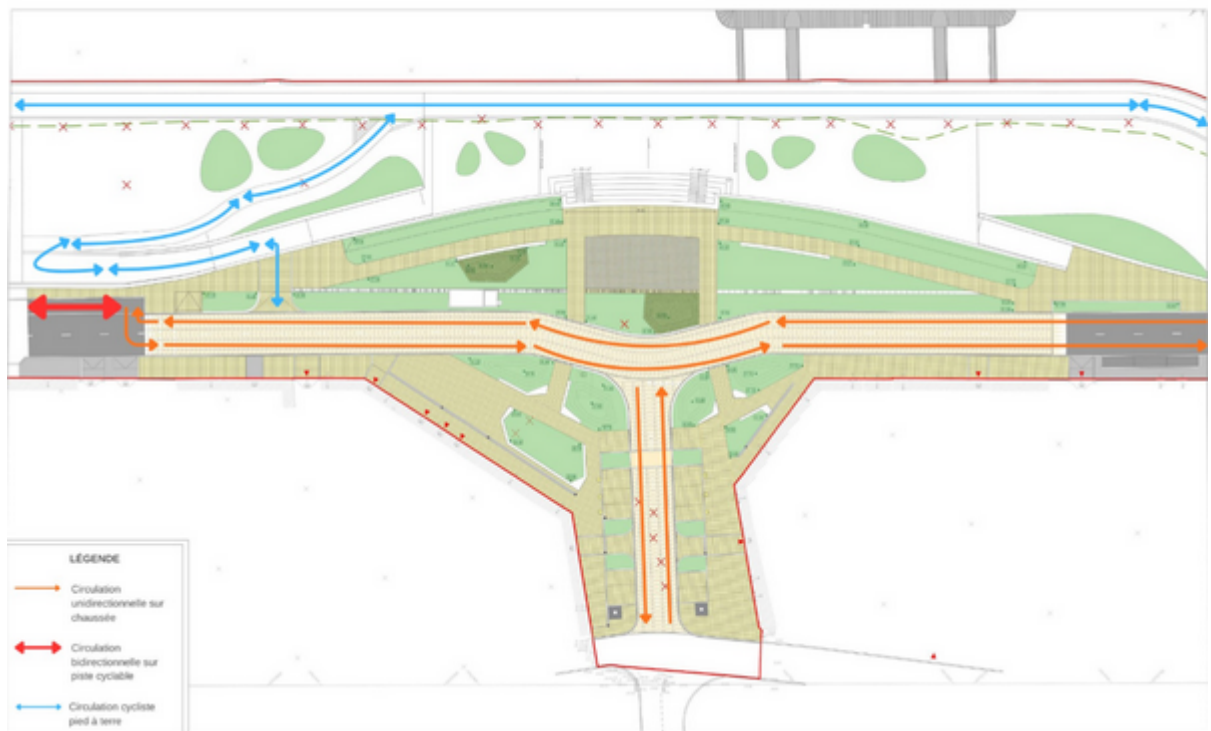
L'emprise des travaux sur la voirie est relativement restreinte et se focalise principalement sur les cales, au plus près de la Loire :



Place au Vélo estime que les circulations cyclables ne sont pas suffisamment prises en compte et que le projet aurait été l'occasion de relier deux belles voies cyclables sur la Loire à Vélo (celle longeant le boulevard Henri Dunant à l'ouest et celles parcourant les rues du Bellay et Rabelais à l'est) pour près de 100 000 cyclistes par an.

La situation se dégrade même au niveau de l'ancien cinéma, et de la place Kleber où actuellement il y a des bandes cyclables de chaque côté pour aboutir dans le projet présenté à une chaussée

CIRCULATION CYCLABLE



partagée :

Quitte à faire des réaménagements, pourquoi ne pas intégrer une piste cyclable sur la section centrale de cet axe structurant qui longe la Loire ?

Place au Vélo invite tous ses adhérent-es à répondre à l'enquête publique sur l'aménagement des cales de Loire, pour faire valoir la sécurité des déplacements à vélo.

Vous pouvez consulter le dossier et y répondre en ligne : <https://www.registre-dematerialise.fr/6593>

ou en version papier à l'accueil de l'Hôtel de Ville de Saumur

Le test du mois : suis-je un Cyclo-Geek ?

Si la proposition ci-dessous me ressemble...		... je reporte la lettre dans cette colonne :
Je ne pars jamais sans mon GPS et je compte chaque tour de roue pour indiquer fièrement à mon entourage le cumul de kilomètres que je réalise chaque année.	A	
Je prends la route avec une carte routière imprimée et je fais confiance à ma mémoire.	B	
J'ai un casque avec éclairage incorporé et indicateur de changement de direction. Je ne peux pas sortir sans !	A	
Je roule avec un bon vieux casque... lorsque j'ai un casque !	B	
Je tends le bras pour indiquer aux automobilistes ma direction.	B	
L'hiver, je suis équipé d'une doudoune chauffante.	A	
J'ai souvent ma mini-enceinte connectée, installée sur ma monture, mes podcasts ne me quittent jamais.	A	
Je ne veux pas de mini-enceinte connectée, je préfère entendre le chant des oiseaux et discuter avec les autres cyclistes.	B	
Quand je prends la route, mon smartphone est positionné sur un support solidement arrimé au guidon.	A	
Mon vélo ressemble à celui de mon daron... avec la corrosion en plus, aucune trace de modernité ou d'électronique sur ma monture !	B	
Ma monture est si précieuse que j'ai introduit un tracker dans le cadre pour prévenir un possible vol.	A	
Mon vélo idéal c'est cadre acier, trois à cinq vitesses et freins à patin.	B	

*Résultat

du test en fin de page.

Géovélo évolue dans le bon sens...

Geovelo améliore son système de signalements pour permettre aux cyclistes d'identifier plus clairement dangers, obstacles et défauts d'aménagement. Cette dernière vous permet d'envoyer un signalement en quelques secondes en tapotant sur l'écran d'un smartphone, à partir du petit point d'exclamation orange situé en bas à droite de la cartographie Géovélo. On peut ainsi signaler un accident ou une situation dangereuse passagère, un obstacle sur la piste cyclable ou encore un défaut d'aménagement tel qu'une absence de marquage, une signalétique défectueuse ou un gros nid-de-poule. Ces événements signalés par la communauté cycliste remontent dans Cycling Insights. Ainsi, les collectivités peuvent en prendre connaissance et se servir de ces informations pour guider leurs actions et prioriser leurs interventions.

Résultats du test

Majorité de A : C'est certain, vous êtes un technophile. Toute nouveauté doit trouver place sur votre guidon. Votre vélo le mérite sans doute, mais prenez garde à votre porte-feuille car le jour où Apple proposera un iBike à 8999 euros vous risquez de vous laisser emporter par votre enthousiasme.

Majorité de B : C'est bien la sobriété, mais il y a peut-être des limites ! Vous avez droit de vous faire plaisir de temps en temps et surtout introduire du confort dans votre quotidien. Lorsque vous êtes perdu.e, savez-vous seulement que votre téléphone peut vous remettre sur le bon chemin ?

Égalité de A et de B : Vous aimez la modernité mais jusqu'à un certain point. Bravo, vous avez trouvé le point d'équilibre dans un monde rempli de ressources.

Partager cet article :